Conseil d'Administration MSF Luxembourg ASBL
Lundi 19 février 2024
Compte rendu

Administrateurs asbl présents : Engy ALI, Jean DUBOIS, Philippe GOUTIERE, Carine LILLIU, Seydou Ambié TOGO, Christophe WALENTINY, Bechara ZIADE

Administrateurs excusés : -

Présences : Sonia COUPRIE, Pilar GARCIA-VELLO, Marie-Nathalie HOUBA, Esther LEICK, Thomas KAUFFMANN, Carole NUNEZ, Wilma VAN DEN BOOGAARD. Eléonore, Lekha, Umberto,

---

La séance du CA de l'asbl commence à 18h30 et l'ordre du jour est le suivant :

Temps	Sujet	Niveau	Action	Résultat escompté	Intervenants/invités
18h30 (5')	ADMINISTRATIF - LUX Signature du compte-rendu de la réunion précédente	Lux.	Validation	Le compte-rendu des réunions de décembre 2023 et de janvier 2024 sont approuvés.	**Intervenant** : Carole
18h35 (30')	HQ – LUX - Résistance aux antimicrobiens (RAM)	Lux.	Information	Le CA est informé de la construction de l'agenda de recherche RAM et de la façon dont il contribue à améliorer l'efficacité de la recherche.	**Intervenant** : Pilar Garcia-Velo
19h05 (45')	STRATEGIE - LUX - Fundraising	Lux.	Information	Le CA est informé des chiffres réalisés pour l'année 2023	**Intervenant** : Esther
19h50 (10')	ASSO - INT - Forum Asso WaCA*Lux	Lux.	Information	Les membres du CA sont informés de la thématique abordée lors du forum associatif de mars, organisé en partenariat avec WaCA.	**Intervenant** : Carole
	SESSION FERMEE (à confirmer)				
20h00 (20')	STRATEGIE – LUX - Fondation	Lux.	Validation	Le CA de l'asbl valide la composition du CA décidée lors de la réunion du CA de la fondation du lundi 5 février 2024.	**Intervenant** : Bechara **Invités** : Thomas, Carole
20h20 (45')	ASSO - LUX - Assemblée Générale MSF Luxembourg	Lux.	Discussion et validation	- Le comité des élections présente la stratégie de recrutement des membres du CA - Le comité de rémunération présente ses conclusions sur la faisabilité de la mise en place d'une compensation pour le président - Point d'avancée organisation AG	**Intervenants** : - **Comité des élections** (Philippe, Jean, Carole Carine) - **Comité de rémunération** (Philippe, Jean, Marie-Nathalie, Christophe) - **Invités** : Thomas, Carole
21h05 (15')	STRATEGIE – INTL. - Full Excom: discussion et résultat des votes.	Intl.	Information	Les membres du CA sont informés du vote du Full Excom "MSF's global footprint in ten years: how do we organise ourselves to best deliver our social mission?"	**Intervenant**: Thomas **Invités**: Management Team

I. Administratif

Signature du compte-rendu de la réunion de décembre 2023

Le compte-rendu de la réunion de décembre 2023 est porté au vote :
- Pour : Bechara, Philippe, Christophe, Carine, Seydou, Jean
- Contre : -
- Abstention : Engy

Décision du CA

Le compte-rendu de la réunion de décembre 2023 est approuvé par le CA et signé par le président et le vice-président.

Signature du compte-rendu de la réunion de janvier 2024

Le compte-rendu de la réunion de janvier 2024 est porté au vote :
- Pour : Bechara, Seydou, Engy, Christophe, Jean, Carine
- Contre : -
- Abstention : Philippe

Décision du CA

Le compte-rendu de la réunion de janvier 2024 est approuvé par le CA et signé par le président et le vice-président.

II. LuxOR : portefeuille résistance aux anti-microbiens

Pilar Garcia Vello, conseillère en recherche opérationnelle sur la résistance aux antimicrobiens (AMR) au sein de l'équipe de LuxOR présente le portefeuille de l'activité.

La résistance aux antimicrobiens (AMR) est un processus dans lequel les micro-organismes (bactéries, virus, protozoaires, etc.) deviennent plus forts et résistent aux médicaments (antimicrobiens, antibiotiques). En raison de la résistance aux antibiotiques, on perd un outil de traitement précieux.

Les trois piliers de l'AMR autour desquels sont structurés l'agenda de la recherche sont :
- Les moyens de prévention (IPC)
- La gestion des antimicrobiens (AMS) et le diagnostic (la microbiologie afin d'identifier les besoins en antibiotiques)
- La surveillance. Ce dernier pilier met en évidence les priorités transversales de la recherche opérationnelle dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Pilar présente les nombreuses recherches en cours dans le domaine des AMR et souligne que deux d'entres elles sont malheureusement gelées à Gaza en raison de la situation actuelle :

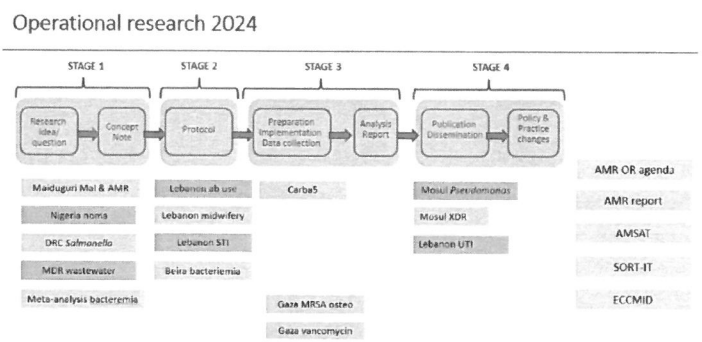

L'une des recherches en cours au Mozambique a pour objet de découvrir les bactéries présentes au Mozambique en vue de demander au ministre de la Santé local de mettre à jour la liste nationale des antibiotiques.

Un tableau de bord qui recense l'état des projets AMR dans le mouvement est en cours de développement et sera accessible à tous les OCs afin de montrer le niveau de résistance aux antibiotiques pour tous les projets et en fonction des différents contextes. Il s'agit d'un outil qui pourra permettre d'accélérer le travail sur le terrain.

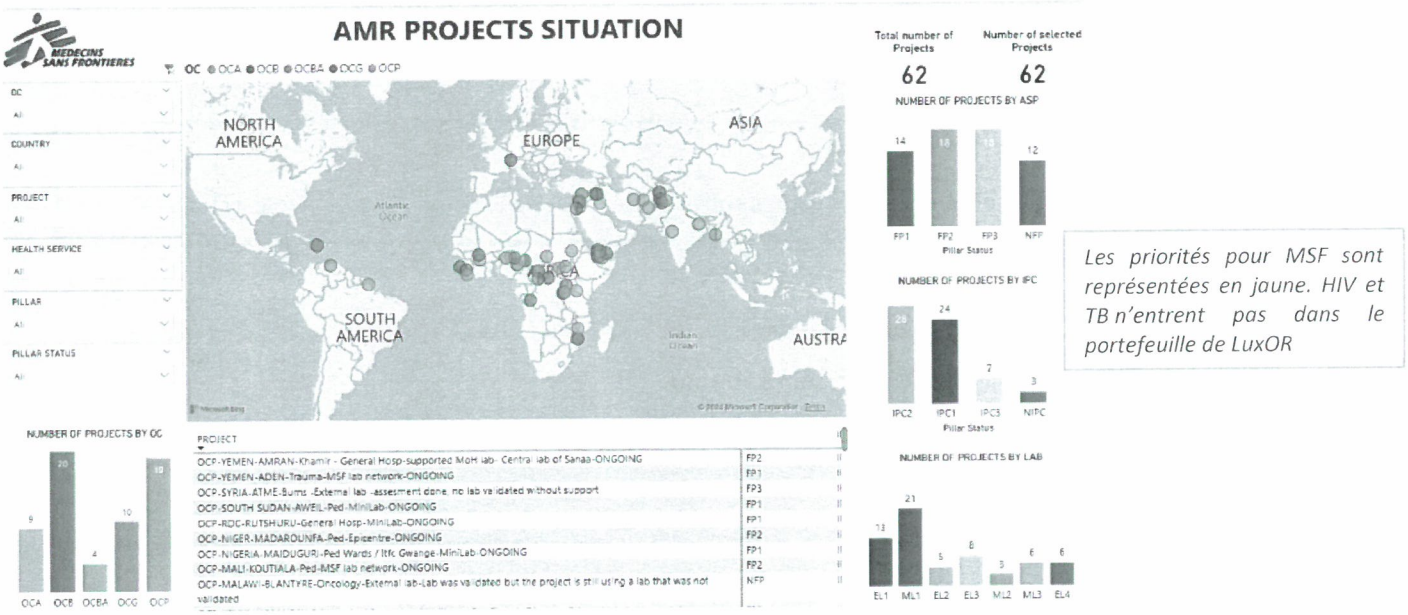

Les priorités pour MSF sont représentées en jaune. HIV et TB n'entrent pas dans le portefeuille de LuxOR

L'équipe définit les priorités en RO pour l'AMR, grâce aux guides de l'OMS et aux stratégies de MSF afin de guider le terrain et le siège pour identifier les recherches pertinentes, via un processus de consultation mené de manière intersectionnelle et dont la prochaine réunion aura lieu le 26 avril. L'outil permet également de mettre en évidence certaines lacunes.

Q&A

Il s'agit d'un sujet très intéressant et qui ne touche pas seulement MSF : un programme national existe également au Luxembourg, par exemple.

Engy : en ce qui concerne la construction de l'agenda de recherche, y a-t-il une place pour l'innovation et quels sont les défis rencontrés par l'équipe ?

- ⇨ L'innovation est présente au niveau des 3 piliers, notamment en termes de vaccination, et lors de l'élaboration des stratégies pour les guidelines.
- ⇨ Le plus gros défi pour le terrain est l'accès à des laboratoires et à la microbiologie. Par ailleurs, les opérateurs ont besoin de connaissances solides. Par ailleurs, l'IPC et l'hygyène des main ne peuvent pas atteindre des niveaux satisfaisants sur le terrain.

Thomas : quelle est l'articulation entre le portail AMR, qui représente un bilan, et l'agenda de recherche ?

- ⇨ Ce sont deux projets différents : le tableau de bord est le niveau d'IPC dans le pays. On détermine notamment s'il y a un laboratoire (MSF ou externe) ou un point focal dans le pays. Ce sont des informations basiques, mais très utiles. Le tableau de bord est 100% intersectionnel. Ces informations sont collectées depuis plusieurs années et sont mises à jour régulièrement.
- ⇨ Les priorités sont une vision plus large, mais tous OCs ne sont pas enclins à les partager. Les priorités peuvent différer en fonction des OC et il peut y avoir plus de discussions.

III. Fundraising : présentation des chiffres 2023

Esther Leick et Eléonore Mace de Gastines présentent les chiffres du FR pour l'année 2024, sur base des documents de support envoyés la semaine précédant la réunion du CA (ce sont les tableaux de bord mensuels, qui permettent de construire la stratégie fundraising).

2023 est une année historique pour MSF Luxembourg avec 9,6 millions collectés (+ 12% par rapport à l'année précédente). Ces bons chiffres sont dus en grande partie à une donation exceptionnelle d'Arcelor Mittal pour le tremblement de terre Turquie/Syrie. On constate en parallèle une baisse du legs, et des *regular* qui progressent moins vite qu'espéré. En revanche on observe une belle performance du *one to one* et du *one off* et les *major* restent en progression.

Esther souligne qu'on a pu compter sur une progression des dons exceptionnels (à partir de 3000€ pour MSF Luxembourg), et notamment une belle progression des dons supérieurs à 8000€, qui contribuent à une belle performance.

Progression continue des dons exceptionnels

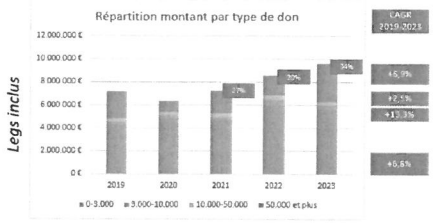

Des dons exceptionnels (legs compris), **en forte progression** depuis 2021
et qui contribuent à une **sur-performance**
(Elévation des objectifs en cours d'année - RSA)

L'acquisition est un point majeur avec 3 960 nouveaux donateurs pour 2023 (contre 4 450 nouveaux donateurs en 2022). Les différents canaux sont les *funeral* (une piste à explorer, ils entrent désormais dans le télémarketing), les F2F, D2D, le *spontaneous* (lié à la notoriété et à l'urgence) et le digital. Enfin, le dernier canal est celui des entreprises.

Chaque année depuis 2020, ces dons exceptionnels (*one to one*) brisent le plafond de verre. Les majors donnent en moyenne 7 fois par an et sont très fidèles. Quant aux fondations, il s'agit d'une catégorie pour laquelle l'acquisition est assez difficile. Nous avons deux fondations principales (Pohl et Maßvoll Stiftung), la fondation Liberté a fait deux dons en 2023 (mais qui est en passe de fermeture) et la fondation de Luxembourg a monté un projet pour l'Ukraine. Enfin, fondations plus petites nous soutiennent.

Bechara demande comment on atteint les fondations :

- ⇨ En leur soumettant des projets qui correspondent à l'objet de la fondation. Par exemple la fondation Deloitte vient d'ouvrir et va financer la MSF Academy.
- ⇨ Thomas complète : les fondations d'entreprise ne se positionnent pas sur de grosses sommes, contrairement aux fondations privées. Nous ne sommes malheureusement pas assez visibles pour ces fondations : un groupe d'ambassadeurs (réseau du CA et autres) est nécessaire pour les atteindre. Philippe suggère de toucher les *family office*.

Engy suggère de contacter la fondation Schuman : elle a des contacts dans cette fondation (pour l'innovation).
Carine souligne que la complexité pour atteindre les fondations est leur faible nombre. La fondation du Luxembourg abrite environ une centaine de fondations (qui ne touchent pas toujours l'humanitaire) : il s'agit d'un tout petit marché, très difficile à élargir et toutes les autres ONG les ciblent également.
Esther précise qu'elle met un objectif qualitatif sur cette cible, mais pas un objectif quantitatif. Par exemple, l'une des fondations a mis MSF sur son testament.

Malgré un relationnel assidu, les corpos restent difficiles à engager et fidéliser : on reste sur de l'urgence et de l'exceptionnel. La fréquence des sollicitations a augmenté auprès des communes et des asbl, ce qui a donné lieu à une forte progression en 2023.

Carine abonde pour le développement d'un réseau de personnes haut placé qui ont un intérêt pour l'humanitaire.

Le *payrol giving* (les salariés volontaires d'une entreprise reversent les centimes d'euros de leur salaire à un projet humanitaire) est un levier qui semble important : il est laborieux à mettre en place, mais représente un beau potentiel de *regular*. En ce qui concerne cette catégorie de donateurs, certains indicateurs doivent nous alerter. En effet, ils ont le plus faible taux de croissance sur les 5 dernières années (+1,7% entre 2022 et 2023), ils comptabilisent un taux t'attrition de 10,7 % en 2022 qui n'est pas complètement compensé par l'acquisition de nouveaux *regular*, et le marketing direct est stable mais ne décolle pas, alors que les *regular* représentent 15% des revenus.

Enfin, les *one-off* montrent une que la spontanéité reste à cultiver, notamment grâce à la notoriété. On observe une différence au sein de cette catégorie en fonction des canaux : les *funeral* représentent 239 campagnes, le print est en perte de vitesse (avec un Reflets qui reste stable). La collecte n'atteint pas 2022 mais reste honorable.

En conclusion, 2022 et 2023 se ressemblent, les points forts et les points faibles se ressemblent pour les deux années. Le marché est saturé, il y a beaucoup de fraude au contact direct et le digital a du mal à progresser. L'un des points positifs est que MSF est considérée comme un acteur d'urgence. Si aucune urgence n'arrive, nous avons une base stable et solide de donateurs. L'équipe continue de tenter la mise en place d'accords pluriannuels et aura de nouveaux défis à relever au niveau opérationnel, comme le remplacement du CRM.

Q&A

Philippe : Pourquoi perd-on des donateurs ?

⇨ Les dons en rue résilient leur ordre permanent.

Philippe demande pourquoi on observe une baisse des legs mais une augmentation des dons exceptionnels.

⇨ Au niveau du nombre de dossiers legs, on en a eu plus que l'année dernière, mais ils sont plus petits. Le temps de gestion des legs est conséquent.

Philippe : on pourrait penser qu'on est plus mis en avant par les notaires. Dans 90% des cas, ce sont les notaires et les clercs de notaires qui conseillent les légataires.

Carine souligne que les clercs et les notaires sont très importants car ce sont les prescripteurs.

Jean aimerait connaître l'impact de la situation à Gaza sur les dons

⇨ Esther explique que c'est très décevant (110 000€ depuis le début de la crise) alors qu'on a fait un appel dans le Reflets. La seule section qui a le même profil que nous est l'Allemagne. IL y a eu aussi quelques répercussions négatives au niveau des donateurs (environ 10 emails) : des personnes voulaient arrêter de faire des dons. Carine précise que Gaza n'a jamais fonctionné, en raison du caractère extrêmement politique du contexte.

Engy demande si on a une enveloppe pour Gaza : oui, enveloppe OPT (Egypte, Liban, Gaza et Jordanie). Engy demande si on a une réponse à l'arrêt de financement de l'UNRWA.

⇨ Esther ne constate pas d'augmentation des dons par rapport à cette crise qui touche les UN.

⇨ Bechara complète : on ne peut pas répondre et remplacer l'UNRWA. Le travail de cette agence sur le terrain va au-delà des soins médicaux (éducation, nourriture, etc.) dans tous les camps palestiniens de la région. Sans cet organisme, plus rien n'existe et MSF ne pourra jamais le remplacer. Par ailleurs, on n'arrive pas à acheminer le matériel nécessaire aux interventions.

Carine demande si l'attrition est constatée dans les autres sections également ?

⇨ Les chiffres du mouvement pour 2023 ne sont pas encore disponibles pour le mouvement, mais notre taux d'attrition était plus faible pour 2022 au Luxembourg que dans les pays des autres sections.

⇨ En ce qui concerne le *funeral* : on constate une baisse des montants, ce qui traduit une baisse des moyens.

Le CA adresse ses félicitations à toute l'équipe et demande à Esther de les lui transmettre. Esther invite le CA à parler de fundraising à l'occasion d'un déjeuner

IV. Associatif : forum WaCA * Lux de mars 2023

Carole présente l'agenda du forum associatif qui sera organisé en collaboration avec MSF WaCA. L'objectif du forum associatif est d'explorer les différentes façons qu'ont les membres de l'association de contribuer à la mission sociale de MSF au travers des exemples de la télémédecine et du réseau épi-asso. La date est fixée au jeudi 28 mars 2024 à 18h30 et Bechara confirme sa présence pour l'ouverture avec la présidente de MSF WaCA.

SESSION FERMEE

V. Fondation

La réunion du Conseil d'Administration de la fondation s'est déroulée le lundi 5 février 2024. Conformément aux statuts de la fondation, le CA de la fondation est nommé dans sa totalité par Médecins Sans Frontières Luxembourg asbl et doit être composé de 5 à 7 membres.
Le président de la fondation, Vic ARENDT, par l'intermédiaire de Sonia COUPRIE, envoie en date du lundi 19 février, une liste d'administrateurs pour la fondation, qui est soumise à validation par le CA de l'asbl :

Renouvellement :
- Vic Arendt
- Jean Dubois
- Carine Liliu
- Joel Mossong
- Rony Zachariah
- Bechara Ziade

Désistement
- Guy Berchem ne souhaite pas renouveler son mandat, ses nouvelles fonctions ne lui laissant pas le temps nécessaire.

Proposition pour remplacer Guy Berchem :
- Henri Goedertz est psychologue et désormais à la retraite. Il était chargé de direction au centre de la Croix-Rouge luxembourgeoise et a travaillé avec plusieurs ONG, notamment sur les problématiques HIV (Croix Rouge et Stop Aids Now), les violences liées au genre, et l'approche communautaire.

ou

- Michel Vaillant est titulaire d'un doctorat en épidémiologiste et biostatistique. Il est chef d'unité au sein du Translational Medicine Operations Hub (TMOH) au sein du LIH (Luxembourg Institute of Health). Cette unité apporte un soutien méthodologique statistique aux chercheurs.

Le CA discute des différentes possibilités pour la nomination du CA de la fondation. Le CA de l'asbl doit se positionner sur ce qu'on veut de la fondation : de cette décision découlera ce qu'on attend du prochain CA.

Thomas donne son avis : on ne veut pas que la fondation soit indépendante de l'asbl. On reste dans la vision d'un MSF Luxembourg global, où l'asbl et la fondation travaillent de concert. Thomas invite les membres du CA à se positionner en faveur d'un CA unique, c'est-à-dire que les membres qui composent le CA de la fondation soient tous également au CA de l'asbl.

Les membres du CA entament une discussion autour de cette proposition et les principaux points qui en ressortent sont les suivants :
- Le développement de la section doit être prioritaire
- Les médicaux doivent prioritairement intégrer le CA de l'asbl afin de répondre aux critères de MSF international que le statut de section requiert
- Les membres du CA sont en faveur d'un CA unique afin de mener des discussions fructueuses, d'éviter les pertes de temps et garantir une unité dans la gouvernance de MSF Luxembourg.
- La survie de la fondation dépend de la survie de l'asbl qui est en danger face aux discussions menées à l'international.
- Un comité scientifique annexé au CA de la fondation et composé de membres cooptés est nécessaire et garantirait l'indépendance de la fondation ainsi que l'émergence d'idées nouvelles.

- Le workshop du 2 mars doit être maintenu et les idées ci-dessus exprimées en toute bienveillance.
- Engy montre son intérêt pour faire partie du CA de la fondation.
- Bechara souhaite que le positionnement se fasse d'une seule voix et que la décision qui sera partagée soit collective.

Décisions du CA

1. Le CA de l'asbl maintient les membres actuels du CA de la fondation jusqu'au lundi 18 mars 2024.
2. De ce fait, le CA de l'asbl n'accepte pas les nouveaux membres proposés.
3. Une discussion intermédiaire avant la date du 2 mars aura lieu entre des représentants de l'asbl et de la fondation afin de soumettre à discussion la proposition suivante :
   A. Le CA de l'asbl propose de nommer 7 membres du CA de la fondation parmi les membres du CA de l'asbl.
   B. Le CA de l'asbl recommande au CA de la fondation que les membres du CA de la fondation ayant un profil médical soient cooptés au CA de l'asbl et sont invités à se présenter pour intégrer le CA de l'asbl lors de l'AG 2024.
   C. Le CA de l'asbl recommande au CA de la fondation la création d'un comité scientifique consultatif, en charge de définir la direction scientifique de la fondation.
4. Une décision finale sur la nomination des membres du CA de la fondation sera prise lors de la réunion du CA de l'asbl le lundi 18 mars 2024.
5. Les conclusions des décisions seront communiquées lors de l'AG de l'asbl le samedi 4 mai 2024.

POUR : Seydou, Jean, Christophe, Philippe, Carine, Bechara, Engy.
CONTRE : Aucun
ABSTENTION : Aucun

Seul le point 1 sera communiqué officiellement dans un premier temps, Engy prend contact avec Rony dès le 19 mars.

VI. Assemblée Générale MSF Luxembourg

Stratégie de recrutement

Le comité des élections présente la stratégie de recrutement pour les futurs membres du CA

- Le secrétariat des élections a réalisé une sélection de noms en croisant les bases de données des membres actuels, des anciens employés dans les missions de MSF Luxembourg et d'Eudonet. La liste contient exclusivement des médicaux/paramédicaux et est soumise au CA pour identifier les personnes à contacter en premier lieu. Le comité des élections fixe une autre date au mardi 27 février pour la finalisation de la liste.

Une fois que le CA aura validé cette liste, deux campagnes seront menées :
- Une campagne individuelle auprès des personnes identifiées, privilégier plutôt un contact par téléphone.
- Un envoi massif pour un appel à candidature pour intégrer le CA.

En ce qui concerne les personnes qui ont des compétences spécifiques et que nous pourrions coopter, l'un des candidats au poste de DG et qui avait été shortlisté à l'époque pourrait être contacté, au vu de ses compétences en matière de fiscalité.

Parallèlement à cette procédure de recrutement, le secrétariat des élections a souhaité intégrer les éléments suivants dans le ROI :
- Un code de conduite
- Une clause de confidentialité
- Une conduite à tenir en cas de conflit au sein du CA

Ces documents seraient à signer par tous les membres du CA, actuels et nouvellement élus.

Carole a effectué des recherches et pourra soumettre une proposition au CA sur base des documents existants dans le mouvement. Ils seront vérifiés par l'étude qui effectue la révision des statuts afin qu'ils soient en conformité avec la loi luxembourgeoise sur les asbl et les fondations.

Décision du CA

Le CA valide la procédure proposée pour le recrutement des futurs administrateurs.

POUR : Christophe, Philippe, Jean, Seydou, Carine, Engy.
CONTRE : Aucun
ABSTENTION : Aucun

Comité de rémunération

Le comité de rémunération du président est composé des personnes suivantes : Jean Dubois, Philippe Goutière, Christophe Walentiny, Bechara Ziade et MN Houba

Philippe présente ce que le comité de rémunération a préparé, en commençant par le résumé de leurs réflexions :

- Situation actuelle : Président non rémunéré avec uniquement remboursement des frais de transport et de logement en cas de déplacement pour MSF à l'étranger
- Proposition : rémunérer au maximum à 2/5(40%) et rembourser également les frais de déplacements (transport, logement et per diem).
- Objectif : reconnaitre le temps investi (en moyenne 2 jours par semaine) et attirer des candidats qui vont pouvoir consacrer du temps à MSF.

Le groupe de travail a comparé la rémunération des présidents avec le mapping asso (selon lequel 2 pays dont le Luxembourg qui ne rémunèrent pas le président) – voir tableau. La proposition paraît raisonable en fonction de cette comparaison.

Sur base des 15 sections dont nous disposons des infos sur la rémunération du Président					
Rémunération	Nombre de sections	Pays	%tage		Rémunération
Pas de rémunération	2	CAMEX & Lux		13%	- €
30% DG	6	AU, BR, CAN, D, JP, USA		40%	30% salaire DG
40% DG	2	GR, NL	13%	47%	40% et + salaire DG
50% DG	2	NO, UK	13%		
60% DG	1	IT	7%		
100% DG	2	ES, CH	13%		

Le groupe de travail a ensuite estimé un budget pour 2024 à partir du mois de mai. (24 960€). L'avantage d'un tantième est que la relation n'est pas régie par un contrat de travail.

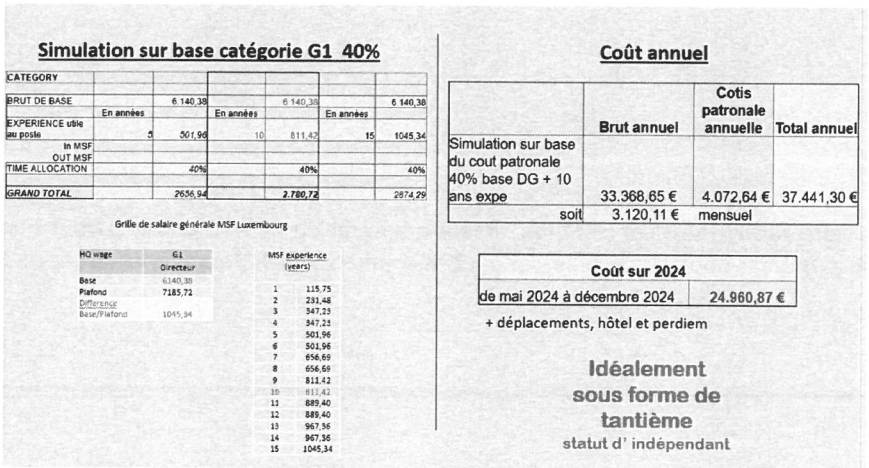

Simulation sur base catégorie G1 40%

CATEGORY						
BRUT DE BASE		6 140,38		6 140,38		6 140,38
	En années		En années		En années	
EXPERIENCE utile au poste	5	501,96	10	811,42	15	1045,34
In MSF						
OUT MSF						
TIME ALLOCATION		40%		40%		40%
GRAND TOTAL		2656,94		2.780,72		2874,29

Grille de salaire générale MSF Luxembourg

HQ wage	G1 Directeur
Base	6140,38
Plafond	7185,72
Difference Base/Plafond	1045,34

MSF experience (years)	
1	115,75
2	231,48
3	347,23
4	347,23
5	501,96
6	501,96
7	656,69
8	656,69
9	811,42
10	811,42
11	889,40
12	889,40
13	967,36
14	967,36
15	1045,34

Coût annuel

	Brut annuel	Cotis patronale annuelle	Total annuel
Simulation sur base du cout patronale 40% base DG + 10 ans expe	33.368,65 €	4.072,64 €	37.441,30 €
soit	3.120,11 €	mensuel	

Coût sur 2024	
de mai 2024 à décembre 2024	24.960,87 €

+ déplacements, hôtel et perdiem

Idéalement sous forme de tantième
statut d' indépendant

Carole apporte des précisions quant à la légalité de mettre en place une rémunération ou une compensation de l'un des membres du CA de l'asbl, suite à un échange téléphonique le vendredi 16 février avec Me Hubsch de l'étude Adam&Bleser, qui réalise la refonte des statuts de l'asbl.

En vertu de l'article 45, (3) du chapitre II de la Loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations, « *Les membres du conseil d'administration exercent leur fonction de manière collégiale. Les mandats des administrateurs sont exercés à titre gratuit.* »

En principe, les membres du CA ne doivent pas recevoir de compensation pour les missions effectuées dans le cadre de leur mandat. On pourrait alors envisager de délimiter le mandat du président de MSF Luxembourg comme un mandat local et rémunérer le président pour les tâches qui ne seraient pas décrites dans les statuts.

Discussion

Sur base des éléments présentés, une discussion est entamée et les principaux points qui en ressortent sont les suivants :

- Le volontariat doit rester une valeur d'engagement en tant que président.
- La question de base n'est pas le nombre d'heures, car la charge de travail est plus conséquente que deux jours par semaine, mais la qualité avec laquelle on veut être représentés à l'international.
- Les volets national et international pourraient être scindés afin de pouvoir respecter la loi : Carine et Bechara ne sont pas à l'aise avec cette solution à deux vitesses. Par ailleurs, le partage de la fonction de président pourrait être une solution temporaire, mais pas pérenne.
- Il serait intéressant d'avoir accès aux travaux préparatoires de la loi afin de connaitre le raisonnement derrière cet article.
- Il existe un système qui permet de défiscaliser et défrayer des administrateurs.
- Il est impératif de respecter les critères de MSF International et d'avoir un président médical.
- Un avis de Me Fritsch serait précieux pour compléter la discussion.

Vote : est-ce que le CA est d'accord de mettre en place une rémunération du président de, l'asbl à hauteur de 40% du salaire du DG si la Loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations le permet ?

POUR : Jean, Seydou, Christophe, Engy, Carine, Philippe, Bechara.
CONTRE :
ABSTENTION. :

Décision du CA

Le CA valide la proposition et Thomas va contacter Me Frisch pour les possibilités légales.

VII. Full Excom

Point ajourné

Lettre Gabriella

Le CA doit être d'accord sur un message commun : il faut organiser un CA exceptionnel pour s'accorder. Selon Bechara, il faut un avis juridique. Thomas pourrait désamorcer par des contacts individuels auprès de ses pairs.

Décision du CA

⇨ Une réunion exceptionnelle à ce sujet se tiendra le mardi 20 février 2024 à 16h00.

Date du prochain CA : Lundi 18 mars 2024
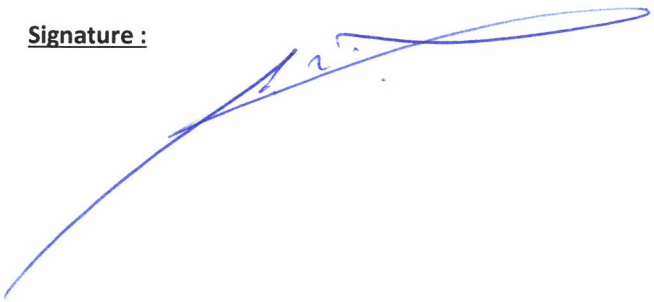
Signature :